

2023

ETRE ELU.E EN CONSEIL A LA VIE SOCIALE (CVS)

FORMATION EN PRESENTIEL

Contexte

Depuis la loi de 2002, la mise en place des conseils à la vie sociale ouvre aux usagers le droit de faire valoir leur point de vue sur le fonctionnement des établissements qui les accueillent. Les évolutions actuelles du secteur médico-social renforcent ce positionnement et instituent un rôle central et contributif aux représentants des personnes accompagnées. Être élu en CVS suppose des responsabilités à assumer vis-à-vis de mandants, une bonne connaissance du fonctionnement d'une instance représentative, et l'appropriation de méthodes et outils de travail.

Cette formation destinée aux élus ou suppléants des CVS, apportera à chacun les connaissances et les moyens nécessaires pour porter la parole des personnes qu'il représente et assumer pleinement son rôle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier l'objet et le fonctionnement du CVS.
- Repérer le rôle de l' élu et les responsabilités qui y sont associées.
- Analyser les différentes missions d'un élu et la manière de les réaliser.
- S'approprier les outils propres à la conduite de la mission.
- Mettre en œuvre les techniques de communication nécessaires à l'animation d'un CVS.

PROGRAMME

- **Le Conseil à la vie sociale**
 - Définition, constitution et fonctionnement d'un CVS.
 - Le rôle du président, du secrétaire, du suppléant, du directeur/représentant de l'association.
- **Les missions des élus**
 - Recueillir les avis et propositions des collègues : méthodes de recueil.
 - convoquer les différents membres à une réunion : délai, lettre de convocation.
 - Préparer la réunion : les points à traiter, gestion du temps.
 - Rendre compte des avis et des propositions.
- **Méthodes et outils de travail**
 - Notions d'objectivité, neutralité, décentration, respect, confiance, assiduité et démocratie.
 - Prendre note des réponses : repérer l'essentiel.
 - Rédiger un compte-rendu.

Dates / Horaires / Durée

1 session d'une journée :

- **5 décembre** de 8h30 à 16h30 (soit 7h)

Intervenante

Claire ADAM

Public(s), pré-requis

Elus du CVS (usagers, familles...)

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URASS a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : dlemaistre@urass-ifmes.com

Tarif 150€

Adhérent cotisant : 125€

Capacité maximum

12 personnes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques (40%) et exercices pratiques – mises en situations (60%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire

Contact

Madame Dominique LE MAISTRE

dlemaistre@urass-ifmes.com

05 96 42 56 56 ou 06 96 60 06 88